



## DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE 2020/2021

### RESPONSABLES LEGAUX

**Situation familiale :**  célibataire  vie maritale  pacsés  mariés  séparés  divorcés  veuf (ve)

**Père :**

**Mère :**

Nom :	Nom (jeune fille) :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
Tel domicile :	Tel domicile :
Tel portable :	Tel portable :
Adresse mail :	Adresse mail :

**Sollicite l'inscription de mon enfant :**

Nom et prénom(s).....

Né(e) le.....à.....

- à l'école maternelle\*
- à l'école élémentaire\*\* **cochez la classe correspondant à votre demande) :**  
 CP,  CE1,  CE2,  CM1,  CM2.

**OBSERVATIONS EVENTUELLES :**

..... **Date et Signature**

### PARTIE RÉSERVÉE A L'ADMINISTRATION

Transmis à Madame la Directrice :

⇒ de l'école maternelle  Maurice AUZIAS  Victor VASARELY

⇒ de l'école élémentaire  Lucien LEFORT  Victor VASARELY

avec :  **ACCORD** (il vous appartient de prendre contact avec la directrice de l'école concernée, muni de ce document, en fonction du calendrier, ci-joint au verso).

**SOUS RÉSERVE DES PLACES DISPONIBLES**.....  
(la réponse vous sera transmise, par les services municipaux, dans les meilleurs délais)

**REFUS Motivé par :**.....

**REPORT Motivé par :** .....

Annet/Marne, le  
Le Maire,  
Christian MARCHANDEAU

\* **ECOLE MATERNELLE** : Pour une inscription en 1<sup>ère</sup> année de maternelle, enfants nés entre le 1<sup>er</sup> Janvier 2017 et le 31 Décembre 2017.

\*\* **ECOLE ELEMENTAIRE** : Pour une rentrée en CP, enfants ayant atteint au moins l'âge de 6 ans au plus tard le 31 décembre de l'année en cours.

**A titre exceptionnel dans la limite des places disponibles :**

- Enfants nés entre le 1<sup>er</sup> Janvier 2018 et le 28 Février 2018 scolarisation en Septembre 2020.

**CALENDRIER DES PERMANENCES  
POUR LES INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES  
ANNÉE SCOLAIRE 2020 - 2021**

Dans tous les cas :

Une demande d'inscription est à effectuer auprès du secrétariat de la Mairie.  
Il vous appartient de prendre contact avec la directrice d'école, muni de la demande  
d'inscription dûment complétée par la Mairie et précisant l'école d'affectation  
de votre (vos) enfant(s)

Inscriptions uniquement sur rendez-vous (le plus rapidement possible afin de prévoir les effectifs).

Dates des inscriptions sur rendez-vous, uniquement pour les petites sections de maternelles et les nouveaux inscrits dans l'établissement (les élèves de grande section de maternelle inscrits au CP ne sont pas concernés par ce dispositif, une réunion aura lieu ultérieurement)

POUR UNE INSCRIPTION A L'ECOLE  
VICTOR VASARELY  
MATERNELLE et ELEMENTAIRE

POUR UNE INSCRIPTION A L'ECOLE  
LUCIEN LEFORT – MAURICE AUZIAS  
ELEMENTAIRE et MATERNELLE

**Modalités d'Inscriptions :**

Une réunion d'information sera organisée et la date vous sera communiquée ultérieurement.

**Contact :**

- Ecole Victor VASARELY : ☎ Mme Isabelle CROZATIER : 01.60.26.37.89
- Ecole Maurice AUZIAS - Lucien LEFORT :

☎ Mme Sabrina PECOME : 01.60.26.15.51

Le Maire,  
Christian MARCHANDEAU

